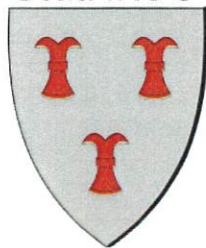


GUENROC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUENROC**

Arrondissement de DINAN

L'an deux mil vingt-six, le neuf septembre, à 20 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la salle de la mairie sous la présidence de Dominique LEFORESTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11, Présents : 9, Votants : 9

Date de convocation et affichage : 03 septembre 2026

PRÉSENTS : Dominique LEFORESTIER, Philippe HEURLIN, Claire GUELAFF, Ariane DESPORTES, Bernard HUETTER-GUARDIANI, Valérie GAREL, Emmanuel MATHIOT, Lise DUVERNOY, Antoine DIVARD

ABSENTS excusés : Anne-Sophie ROUXEL, Tanguy ROQUIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE ELU : Antoine DIVARD

Objet : Dispositif Argent de Poche- Délibération n°2026-09-01

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le dispositif « Argent de Poche » sera reconduit chaque année et que, pour l'année 2026, le coût total de l'opération s'élève à 450 € pour 6 participants.

Madame le Maire propose, en conséquence, que la commune verse à chaque jeune l'indemnité qui lui est due.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

prend acte de la reconduction annuelle du dispositif ;

prend acte du coût total de l'opération pour l'année 2026, qui s'élève à 450 € ;

accepte le versement de l'indemnité due à chaque jeune concerné.

Le Maire,
Dominique LEFORESTIER



Le secrétaire de Séance,
Antoine DIVARD

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 022-212200695-20260924-2026_09_01-DE

